

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE715

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 2

A l'alinéa 9, substituer aux mots:

"note d'information",

les mots

"notice d'informations"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.